



## Statut auto entrepreneur et regime fiscal

Par **bettina 82**, le **09/11/2010 à 17:55**

Bonjour,

J'envisage de créer ma petite entreprise en optant pour le statut d'auto-entrepreneur. Je suis actuellement salariée et je souhaite le rester pour le moment. Mon revenu fiscal de référence est de 9757 € et je bénéficie de la prime à l'emploi d'un montant de 835€, aussi j'aimerais savoir, s'il est avantageux ou non d'un point de vue fiscal d'opter lors de mon inscription au statut d'auto-entrepreneur pour le versement libératoire de l'impôt.

Merci de votre réponse

Par **SARL AAGS**, le **14/12/2010 à 12:00**

Bonjour.

Tout va dépendre de votre chiffre d'affaires.

En fonction de l'activité vous pouvez bénéficier d'un forfait fiscal de 1,5 % ou 3 %.

Je pense quand même dans votre cas que ce n'est pas la meilleure solution. Ce forfait vous fera payer des impôts alors qu'aujourd'hui vous n'en payez pas !

Cordialement, Olivier FARAT.